

ANOM, Etat Civil, Résultats

Martinique SAINT-PIERRE 1853

454.	Paroisse	Municipalité
Mariage	<p>San mil huit Cens Cinquante trois, le quatre avril à quatre heures de l'après midi, Pardevant nous Jean Baptiste Alfred Aguis, Chevalier de la Légion d'honneur, Maire de la Commune de Saint Pierre de Martinique.</p> <p>Sans Comparu en notre maison Commune le sieur Boudet Jean Joseph Dominique Artheur, tailleur d'habits, domicilié à Saint Pierre, rue saint Denis - fort, ni au même lieu, âgé de quatre vingt, mil huit Cens trente quatre, appert sur acte de naissance inscrit sur nos registres de l'Etat Civil le vingt neuf du même mois, fils mineur naturel de Dominique Jeanne Marie Thasile, sans profession, âgée de trente neuf ans, domiciliée à Saint Pierre, reconnue par son père sieur Joseph René Saint Rose Boudet, propriétaire, âgé de cinquante six</p>	
J. Boudet Jean Joseph - Dominique Artheur		
au D ^{me} Dufail Marie Rose Julie		

ANOM, Etat Civil, Résultats

Martinique SAINT-PIERRE 1853

ans, Domicilié à Saint Pierre, aux Termes d'un
acte reçu par M. Sabès, notaire à Saint Pierre,
en présence de témoins, le deux mars dernier,
Enregistré le même Jour, aux droits d'un franc.
Le futur Epoux procédant du Consentement et en
présence de sa mère, procédant aussi du Consentement
de son père, suivant acte reçu par M. Sabès,
& son Collègue, notaires à Saint Pierre, le vingt six
Mars dernier, Enregistré le même Jour, aux
droits de cinquante Centimes — D'une Part,
Et Demoiselle Dufail, Marie Rose Julie,
sans profession, Domicilié à Saint Pierre, place
du Marché du fort, vis à vis le Courroux de Richard
le vingt neuf Juillet, mil huit Cent quatrevingt
cinq — aux Termes d'un acte de notoriété dressé par le
Juge de paix du Canton de Saint Pierre, le premier
Avril courant, Enregistré le même Jour, aux
droits de cinquante Centimes, homologué par
jugement du tribunal de première instance de
Saint Pierre le deux de ce mois, enregistré le même
Jour, aux droits de deux francs; fille légitime et
légitime de Sieur Amour Dufail, marchand, âgé de
quarante un ans, et de Dame Marie Ursule
Elisée, sans profession, âgée de trente huit ans,
tous deux Domiciliés à Saint Pierre, du Consentement
et en présence de leurs parents procédant de la façon Epoux,
D'autre Part — Desquels actes et jugements
d'homologation sus énoncés, expéditions sèches ont
été reproduites et vers demeurer annexés à celui
de nos registres à déposer au greffe du tribunal
de première instance de Saint Pierre, après avoir
été signés et paraphés des futurs Epoux et De
nous; lesquels nous en requies de procéder à la
celebration du Mariage projeté entre eux, et dont
les publications ont été faites devant la
principale porte de notre maison Commune,
le dimanche, six et treize Mars dernier à huit
heures du matin, aucune opposition au dit
Mariage ne nous ayant été signifié, faisant

ANOM, Etat Civil, Résultats

Martinique SAINT-PIERRE 1853

Fol 140

Adroit à leur requisiion, après avoir donné lecture de
toutes les pièces sus mentionnées & du Chapitre six de
titre du Code Napoléon, Intitulé du Mariage: Les
Dits futurs Epoux ont accepté conformement à la loi
du Dix huit, mil huit cent cinquante, s'ils ont été
fait un Contrat de Mariage, nous ont exhibé un
extraict de cet acte, reçu par M. Sabis, notaire à Saint
Pierre le quatre du courant, en conséquence nous leur
avons demandé s'ils veulent se joindre pour mari
ou pour femme, chacun d'eux ayant répondu positivement
à l'affirmativement, nous Dilecti & Chérissés au nom
de la loi, qui le sicut Boudet, Jean Joseph Dominique
Arthur, Et la Demeinelle Dufail, Marie Rose Julie,
sans nous par le Mariage; De tout quoi nous Dilecti
acte au presence des sicut 1.° Pierre saint bel, propriétaire
âgé de soixante cinq ans. 2.° Joseph Henry Lecomte, marchand
Hautleur, âgé de trente huit ans. 3.° Henry Rosnard
Elisier jeune, négociant, âgé de trente quatre ans. Oncle
de l'Epouse, & M. Eugène Arthur Dufail, Commercant,
âgé de trente six ans, mari de l'Epouse, tous quatre domiciliés
à Saint Pierre, Et une les Epoux, les père & mère de l'Epouse
et les quatre témoins signés au sus le présent acte de
Mariage à l'acceptation de la mère de l'Epouse qui a
Dufail, née sicut de Cerquis, où se trouve un mot rajouté
à la prestation lignée, lecture faite.

Julie Dufail
Eusebe Dufail
Joseph Daniel
Eug. Art. Dufail
M. Boudet
P. Del
M. Lecomte
A. Rosnard